

# ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF RETRAITÉ (APAR) DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

---

Procès-verbal de la 25<sup>e</sup> (vingt-cinquième) assemblée générale annuelle de l'Association du personnel administratif retraité (APAR) tenue le **21 septembre 2022** par téléconférence (Zoom).

### 1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 10 h lorsque le quorum est atteint (38 membres y participent). La présidente Hélène Boivin souhaite la bienvenue à tous les membres à l'occasion de cette 25<sup>e</sup> assemblée générale.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Carmelle Jean et appuyée par Danielle Ayari. L'ordre du jour est adopté sans ajouts.

### 3. Adoption du procès-verbal de la 24<sup>e</sup> assemblée générale du 22 septembre 2021

L'adoption du procès-verbal de la 24<sup>e</sup> assemblée générale de l'APAR est proposée par Carmelle Jean et appuyée par Louise Pagé-Valin. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans corrections.

### 4. Rapport de la présidente

La présidente souligne la présence de plusieurs nouveaux retraités et elle souhaite la bienvenue parmi le groupe : Carole Ladouceur, Paula Oppici, Elvira Evangelista, Denis Bouchard, Michael Histed, Carole Ladouceur, Marie White et Monique Roy-Sole.

Elle remercie les membres du Conseil d'administration actuel : Claire Cayen (recrutement des nouveaux membres et bourses d'études), Hélène Carrière et Michèle Viquerat (trésorières), Lyse Piché (communications et activités sociales), Lucie Mercier-Gauthier (membre du Comité de pension et du Comité avec les Ressources humaines), Claude Dufresne (informatique), ainsi que deux membres absents, Arlette Henry (vice-présidente) et André Pierre Lepage (secrétaire). Elle remercie également les collaborateurs suivants : Louise-Pagé-Valin (Comité de pension), Diane Pelletier (Comité de sélection des bourses), Roger Chagnon (site Web), Jean-Marc Dubé (page Facebook).

La présidente présente également ses remerciements à Monique Hurtubise et Margaret Moriarty qui collaborent activement à la révision des textes du site Web de l'APAR, ainsi qu'à Raymond Martel qui traduit et révise les textes relatifs aux lauréats de la Bourse du personnel administratif actif et retraité.

La présidente indique que, malgré la situation particulière due à la pandémie, le CA continue activement à veiller aux intérêts des retraités.

La présidente présente ensuite les réalisations de l'APAR en 2021-2022 en abordant les quatre sujets suivants.

(a) **Rajustements à nos pensions**

Grâce aux revendications faites par vos représentantes au Comité de pension, Louise Pagé-Valin et Lucie Mercier-Gauthier, nous avons obtenu que le montant de 0,21 %, qui nous était dû depuis 2019, soit ajouté à nos pensions.

Notre pension est indexée au coût de la vie, mais le règlement du régime prévoit la perte possible d'une tranche de 1 % (ou moins) d'indexation si l'inflation dépasse 3 %. Ce fut le cas en 2019 et nous avons alors perdu une tranche de 0,21 % d'indexation. Au cours des dernières années, nos représentants ont fait modifier les règles du régime afin de forcer une révision des indexations ainsi perdues et de recommander leur rattrapage quand les conditions financières sont bonnes. Nous avons donc obtenu, en août 2022, une augmentation de 0,21 % de notre pension rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2022, en plus de la pleine indexation au coût de la vie de 2,41 % obtenue en janvier 2022, ce qui donne une augmentation totale de **2,62 %** pour 2022. C'est une bonne nouvelle pour nos pensions.

(b) **Assurance maladie**

L'an passé, l'Université a mis un terme à son entente avec le service de santé administré par ByWard, laissant ainsi certains retraités sans médecin de famille. Pour pallier ce manque, l'Université offre maintenant une gamme de services médicaux virtuels aux retraités, ainsi qu'aux membres de leur famille admissibles, autant pour les résidents du Québec que ceux de l'Ontario. Ce service de **TéléMédecine** est administré par LifeWorks, l'organisme responsable du Programme d'aide aux employés et à la famille à l'Université d'Ottawa. Il n'y a pas de frais pour consulter un omnipraticien, mais il peut y avoir des frais pour consulter un spécialiste.

(c) **Le bulletin de nouvelles fait peau neuve**

Notre nouveau bulletin de nouvelles a fait peau neuve. Notre secrétaire, André Pierre Lepage, a complètement réinventé les bulletins de nouvelles de l'APAR qui sont maintenant amusants, tout en couleurs, et qui offrent des idées d'activités et des jeux pour faire participer tous les retraités.

(d) **Initiatives pour célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'APAR**

Nous avons lancé plusieurs initiatives pour célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'APAR. André Pierre Lepage a lancé l'idée de créer un **album photo** de souvenirs de la vie à l'Université d'Ottawa et de nombreux retraités y ont contribué. L'album est placé sur le site Web de l'APAR et inclut des photos parfois très amusantes, dont celle du doyen Marcel Hamelin costumé en lapin pour l'Halloween! On vous invite tous à le visionner, ça vous rappellera sans doute des souvenirs.

André Pierre a aussi créé un nouveau **logo pour le 25<sup>e</sup> anniversaire**. Ce logo représente le chiffre 25 entouré de photos de retraités prises lors de nos diverses activités. Merci à André Pierre pour toutes ses belles initiatives.

Et un gros merci à tous les membres du Conseil d'administration qui se dévouent bénévolement pour veiller sur vos intérêts!

## 5. Rapport des trésorières : États financiers pour l'année finissant le 30 avril 2022

### (a) États des revenus et dépenses 2021-2022

Hélène Carrière, trésorière de l'APAR, présente les états financiers au 30 avril 2022 avec des notes explicatives. Michèle Viquerat et Hélène Carrière déposent l'état des revenus et des dépenses et le bilan, qui ont été vérifiés par Lucie Mercier-Gauthier.

Louise Pagé-Valin soulève une question, à savoir ce qui advient, lors du décès d'une personne retraitée, des frais d'adhésion payés pour les années futures. On confirme que ces contributions demeurent dans les fonds de l'APAR et sont considérées comme des dons, à moins que la succession du retraité décédé ne demande un remboursement à l'Association.

Pour donner suite à une question soulevée par Danielle Ayari, Claude Dufresne souligne que les sommes payées à Ignite, une compagnie d'informatique d'Ottawa, ont trait à l'hébergement du site Web de l'APAR et elles couvrent également les problèmes pouvant survenir dans le système. Il mentionne également qu'il peut y avoir des dépenses supplémentaires si des ajouts sont demandés.

### (b) Prévisions budgétaires 2022-2023

Hélène Carrière présente les prévisions budgétaires pour l'année financière 2022-2023. Ce budget est soumis à l'assemblée par Michèle Viquerat et Hélène Carrière. L'adoption des prévisions budgétaires est proposée par Danielle Ayari, appuyée par Joan Carey, et approuvée à l'unanimité.

La version officielle des états financiers est conservée dans les dossiers de l'APAR.

## 6. Confirmation des mandats des représentantes de l'APAR au Comité de pension

Le mandat de Louise Pagé-Valin au Comité de pension ayant pris fin le 30 juin 2022, le Conseil d'administration a pris l'initiative de le renouveler du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023.

Depuis 2018, Lucie Mercier-Gauthier participe au Comité de pension à titre d'observatrice avec droit de parole. Le président du Comité de pension, Norm Odjick, chargé du renouvellement des observateurs, a renouvelé le mandat de Lucie Mercier-Gauthier du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023.

La présidente demande à l'assemblée si elle entérine ces décisions. Les deux renouvellements sont appuyés à l'unanimité par l'assemblée. La présidente remercie Louise et Lucie pour leur excellente contribution au Comité de pension.

## 7. Rapport sur le fonds de pension de l'Université

Louise Pagé-Valin présente son rapport sur le fonds de pension. Elle décrit la situation financière du fonds de pension de l'Université comme étant relativement bonne puisque, selon le calcul de *continuité d'exploitation*, les obligations futures du régime sont couvertes par les actifs accumulés, le pourcentage étant de 120 % en date du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Malheureusement, on prévoit une baisse des rendements pour l'année 2022, en raison de la récession présentement en cours.

Louise souligne que le fonds de pension de l'Université d'Ottawa est un des meilleurs régimes de retraite et est en très bonne position en comparaison avec celui d'autres universités ontariennes.

Ce rapport est déposé dans les dossiers officiels de l'Association. Il est aussi disponible sur le site Web de l'APAR pour les membres qui s'y inscrivent avec un mot de passe.

## 8. Compte rendu des activités sociales de l'APAR en 2021-2022

Lyse Piché présente le bilan des activités sociales organisées par l'APAR en 2021-2022. Elles ont toutes eu lieu en ligne sur Zoom et la participation a été excellente en général. Les participants ont mentionné avoir bien aimé ces rencontres.

Diverses activités pour l'automne et l'hiver 2022-2023 sont en préparation. Un bulletin donnant un aperçu des activités prévues a été envoyé récemment aux retraités. Lyse demande combien de personnes aimerait qu'on organise des activités en présentiel, mais moins du tiers se montrent intéressées. Claire Cayen suggère qu'on attende au printemps prochain avant d'envisager à nouveau cette possibilité.

Lyse remercie les participants ainsi que ceux et celles qui nous ont présenté des suggestions.

## 9. Lauréats des Bourses d'étude 2022 du personnel administratif actif et retraité

Claire Cayen, qui siège au Comité de sélection des bourses avec Diane Pelletier, présente les cinq lauréates de cette année, dont le profil est disponible sur le site Web de l'APAR. Elles ont fait la sélection parmi 63 soumissions, dont 30 candidatures étaient admissibles selon les critères établis. À noter que toutes les candidatures soumises étaient remarquables.

La présidente remercie Claire et Diane pour leur excellent travail.

## 10. Élections au Conseil d'administration

Hélène Carrière préside au processus d'élection. Trois mandats se terminent en 2022, soit le mandat de Lyse Piché, Claire Cayen et celui de Hélène Boivin. Hélène Carrière demande s'il y a de nouvelles candidatures, mais aucune ne se manifeste.

Lyse et Claire sont disposées à renouveler leur mandat pour trois ans. Hélène Boivin, qui est présidente depuis plus de 14 ans, est disposée à renouveler son mandat pour un an. Le renouvellement des trois mandats est approuvé à l'unanimité. Lyse et Claire ont donc des mandats de trois ans et Hélène un mandat d'un an.

La présidente invite les personnes qui souhaitent assister aux réunions du Conseil d'administration à y venir comme observatrices. Elle invite également les membres à penser à la relève puisque des mandats se terminent chaque année.

## 11. Ajournement

Avant de terminer la rencontre, la présidente demande s'il y a des commentaires. Les membres présents remercient les membres du CA pour tout leur bon travail.

L'ajournement de la séance est proposé par Lyse Piché, appuyé par Carmelle Jean, et approuvé à l'unanimité. La séance est levée à 11 h 20.



---

Hélène Boivin, présidente de l'APAR



---

Claire Cayen, pour André Pierre Lepage